

Bach). On emploie le plus souvent son esprit à DISSIMULER ses torts, ses travers ou ses vices. (Beauchêne.) Les femmes fières DISSIMULENT leur jalousie par orgueil. (H. Bayle.) Les enfants ne DISSIMULENT rien ou se trahissent sans cesse. (Guizot.) ON DISSIMULE le caractère de la conscience à d'abord condamné. (Lafontaine.) Le Feindre de ne pas remarquer : DISSIMULER une injure.

Les maux qu'on dissimule en ont plus d'amertume. A. CRÉBILLON. — Laisser ignorer, tenir secret, ne pas divulguer : Il est inutile de me DISSIMULER le malheur qui doit me frapper. Un despote habile DISSIMULE les chaînes qu'il fait porter. (La Rochefoucauld.) L'histoire veut surtout qu'on ne DISSIMULE rien, et qu'une partie du tableau ne soit pas plongée dans l'ombre, tandis que l'autre reçoit presque exclusivement la lumière. (Chateaub.) Le gouvernement absolu augmente et ennuie de tous les jours le mal qu'il DISSIMULE. (Prévost-Paradol.)

— Rendre moins visible, moins apparent, atténuer : DISSIMULER par quelque artifice les défauts d'un ouvrage. Cette robe DISSIMULE les défauts de sa taille. (Acad.) — Absolution : Qui ne sait pas DISSIMULER ne sait pas régner. (Louis XI.) Voilà ce qui arrive quand on a mal dit : on oublie, on DISSIMULE, on déguise. (Boss.) DISSIMULER n'est pas son caractère. (Voltaire.) On ne DISSIMULE pas tout d'un coup à DISSIMULER. (J.-J. Rousseau.) On s'apprend d'abord à DISSIMULER parce qu'on a fait le mal ; on continue à faire le mal parce qu'on a appris à DISSIMULER. (Mme de Staël.) L'homme ne dissimule que ce qu'il a dans le cœur une seule pensée qu'il est constamment forcé de DISSIMULER. (B. Const.)

L'art de dissimuler est l'art de la débilité. VELLEUR. — Ami, qui ne sait pas l'art de dissimuler. Des intrigues de cœur ne doit pas se méler. DU CERQUEAU. — Qui, moi ! dissimuler ! La chose est impossible ; Mon courroux dans mes yeux sera par tout visible. ALEX. DUVAL.

Se dissimuler v. pr. Etre dissimulé, caché : Les grands sentiments se DISSIMULENT difficilement. Le plus grand chagrin se DISSIMULE plus facilement que la moindre inquiétude. (Mme C. Bachi.) Il ne pas s'avouer une chose à soi-même : Il se DISSIMULE son malheur. Je ne me DISSIMULE pas les difficultés de l'entreprise. Il y a des jalousies que nous nous DISSIMULONS par fierté. (Mass.)

— Faire en sorte de n'être pas vu ; s'esquiver ; partir à la dérobée : SE DISSIMULER derrière des personnes. Se faire moins visible ; être rendu moins apparent : Les défauts de cet ouvrage se DISSIMULENT par leur originalité. Vous n'avez cette ride légère qu'accompagne ton sourire, et qui se DISSIMULE encore sous ton sourire, comme le serpent sous les fleurs ? (J. Jaïn.)

— Gramm. Après dissimuler, on emploie le subjonctif : Il faudra DISSIMULER que nous en ayons été informés. Après ne pas dissimuler, on emploie l'indicatif ou le subjonctif, selon qu'on veut présenter la chose d'une manière positive ou douteuse ; mais quand on emploie le subjonctif après ne pas se dissimuler, le verbe suivant prend ne sans qu'il y ait négation dans la pensée : Je ne me DISSIMULE pas que cela ne soit difficile.

— Syn. Dissimuler, cacher, celer, etc. V. CACHER. — Antonymes. Dire, divulguer. — Prov. hist. Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner. Devise de Louis XI. V. QUI NESCIAT DISSIMULARE...

DISSIPANT, ANTE adj. (diss-si-pant, an-te — rad. dissip-er). Qui entraîne la dissipation. Tout tendait à écarter de leur jeune imagination toute idée dangereuse et dissipante. (J. de Maistre.)

DISSIPATEUR, TRICE s. (diss-si-pa-teur, -trice — rad. dissip-er). Celui, celle qui prodigue follement sa fortune : C'est un DISSIPATEUR effréné. On a dit des DISSIPATEURS qu'ils avaient et dégradé tout jusqu'au ciel, comme les autruches. (Lamoignon-Vayer.) Un roi prodigue est le DISSIPATEUR des richesses de la nation. (Grimm.) Le DISSIPATEUR, dans un équipage doré, passe en fondamment et plein d'indifférence devant l'hôpital où peut-être il ira mourir. (Denne-Baron.) Quelle misère plus pesante et plus honteuse que celle d'un DISSIPATEUR ruiné par ses profusions ! (Lafontaine.) Dans de plus nobles des générosités, Diderot dépensait ses idées avec l'insouciance d'un riche DISSIPATEUR. (L. Blanc.)

Je ne souffrirai pas qu'on trompe ma maîtresse, qu'elle épouse un joueur, un petit brelanier, un franc dissipateur.... REGNARD. — Par ext. Cause de prodigalité : Le jeu est le DISSIPATEUR des biens et des richesses, la perte du temps et l'éteinte de l'innocence. (J.-J. Rousseau.)

— Adjectif. Ce jeune homme est débouché et DISSIPATEUR. Les enfants du riche sont-ils tous oisifs, débouchés, DISSIPATEURS ? (Thiers.) — Par ext. En parlant des choses : Essentiellement DISSIPATRICES, les premières impressions, de même que les jeunes gens, ou-

pent leurs forêts à blanc au lieu de les aménager. (Balz.) — Syn. Dissipateur, dépensier, prodigue. V. DÉPENSIER. — Antonymes. Économe, bon ménager, parcimonieux.

DISSIPATEUR (Ls), comédie de Destouches, imprimée en 1736 et jouée en 1737, est un comédien qui fut représentée à Paris qu'en 1753. Les comédiens avaient d'abord refusé cette pièce, qui est le meilleur ouvrage de l'auteur après le *Philosophe marié* et le *Glorieux*. Cette pièce, dit un contemporain, devait être jouée dès 1736, mais elle souffrit une suspension ordonnée et qu'obtint un homme de robe qui crut que Destouches l'avait en vue dans son principal personnage. Elle fut cependant imprimée cette même année et jouée en 1737 sur tous les théâtres de province. En 1753, elle n'obtint à la Comédie-Française que six représentations sans beaucoup de succès, mais l'auteur l'ayant retouchée, elle en eut à toutes ses reprises un assez satisfaisant, et qui s'est toujours soutenu jusqu'à nos jours.

Il y a beaucoup à dire sur le fond de cette comédie, dont les moyens blessent les convenances. Si la morale ne peut en avouer divers ressorts, le goût des plus fins connaisseurs accepte plusieurs jolies scènes, une vérification agréable et un dénouement intéressant. Destouches dit, dans la préface de cette pièce, qu'il n'a travaillé sur aucun modèle, et que la nature lui a fourni ce sujet. Cette prétention est un gros mensonge, qui passa sans réclamation. Le *Dissipateur* n'est réellement qu'une comédie de Shakespeare (alors peu connu en France) ; c'est le *Timon d'Athènes*, composition où le grand William a présenté avec beaucoup de vérité et de charme, les folies d'un dissipateur, sa ruine et l'ingratitude de ses amis. Timon donne avec profusion une fête à des amis qui l'acablent de flatteries ; un seul convive, un philosophe, ne prend pas un peu de temps en temps, pour lui faire des reproches ; par les injures qu'il distribue aux parasites, aux courtisans de la richesse. Au second acte, la ruine de Timon commence ; son intendant l'en avertit, mais il ne s'inquiète pas ; il a des amis, et il compte sur eux. L'épave de leur dévouement à lieu dans le troisième acte ; chacun trouve un prétexte, une raison, un subterfuge qui le dispense de payer de retour. Que faire ? Timon cache son désespoir, et invite ses amis à un dîner splendide ; ils accourent alors qu'il a voulu les éprouver ; ils accourent chez lui, et ils font de nouvelles protestations de dévouement. On découvre les plats, tous sont vides, et Timon les jette à la tête des convives en les chassant.

Voici quelques vers de cette scène, imitée par Destouches. C'est un ami qui parle à Timon, le Timon de Shakespeare : *Médisant, croyez-moi, c'est un prétexte profond. Ce qui se passe ici n'est que le train du monde. Vous vous êtes trompé jusqu'à ce triste jour. En vous imaginant qu'on vous faisait la cour. Ce n'était point à vous, c'était à vos richesses ; On voulait parler vos diables, vos bagages ; On trouvait tout chez vous, on n'y trouve plus rien. Et l'on perd ses amis en perdant tout son bien. Le monde est ainsi fait ; j'en ai l'expérience : Suivez donc le torrent et prenez patience.*

Destouches a mis de l'ordre dans l'intrigue de Shakespeare, dont il a tiré de beaux effets son embrouillé ; il a inventé de nouveaux ressorts et élagué des détails trop crus pour la scène française ; mais il a eu le tort de n'avoir pas su tirer tout le parti possible de quelques traits d'observation qui ont été traduits des situations ; ainsi, la scène des amis dans la pièce française est froide et révoltante. Toutefois, il a parfaitement rendu la scène où l'intendant de Timon, seul domestique qui lui soit resté fidèle, apporte à son maître le peu d'or qu'il a pu recueillir.

Destouches a commis un autre larcin ; il a transporté dans le troisième acte du *Dissipateur* une grande partie des combinaisons du *Retour imprévu*, de Regnard ; mais, en se rapprochant de son modèle, il lui est resté inférieur ; son comique est moins piquant et moins naturel. Ruiner un homme puissamment riche dans l'espace de vingt-quatre heures, c'était là une action que, pour vraisemblable. L'auteur s'est tiré d'embarras en présentant son personnage déjà engagé dans une situation périlleuse ; il a fait connaître les raisons et les incidences qui l'avaient créée, par des récits, non par des faits actuels. Il y a cependant une intrigue, Julie, la veuve que le dissipateur doit épouser, veut corriger son amant de ses prodiges. De concert avec sa soubrette, elle imagine de s'emparer de toute sa fortune dans une partie de jeu, où tout est perdu en effet. Les intentions du *Homme à la mode* (de second titre de la pièce) sont connues du dissipateur. Ce personnage est un caractère partagé entre la prudence et la tendresse, et ses manœuvres contribuent au salut d'un jeune homme aimable que d'indignes flatteurs ont aveuglé. Ce caractère était très-difficile à tracer ; Julie ne devait ruiner Cléon que pour rétablir ensuite sa fortune. L'auteur a fort bien surmonté cette difficulté. Cependant les ruses qu'emploient Julie et Finette pour profiter des profusions du dissipateur répugnent aux principes de la plus saine morale. En tout cas, Julie compromet sa grande réputation de sa-

gesse en exposant tout son bien dans une partie de jeu ; si elle a joué à coup sûr, il est fâcheux qu'une femme honnête sache des secrets pareils. — Geronte, l'oncle de Cléon, a une physiognomie particulière. C'est un avare rusé d'après l'Harpagon de Molière ; la théorie de Geronte sur l'avarie peut être considérée comme un modèle, et le rôle est plein de détails comiques. C'est ainsi que dans une scène, imitée d'ailleurs de Regnard, on fait accourir à l'oncle que son neveu s'est amendé, et que le bruit des convives, dans la salle voisine, est une dispute de savants.

Le *Dissipateur* n'est pas favorablement jugé par La Harpe, qui regarde le fond de la pièce comme faux et comme contraire au bon sens. « Quelle idée, dit-il, que celle d'une femme qui, pour corriger son amant de prodigalité, projette de s'emparer de toute sa fortune, et à venir à bout dans un jour ! Quel homme a jamais perdu, dans une partie de jeu avec sa maîtresse, argent, billets, contrats, meubles, carrosse, hôtel, enfin tout ce qu'il possède ? »

DISSIPATION s. f. (diss-si-pa-si-on — rad. dissip-er). Évaporation, déperdition : Ces deux dissipations ont entraîné la DISSIPATION des esprits animés. (Acad.) — Action de faire cesser, de faire disparaître : J'espère beaucoup dans ce remède pour la DISSIPATION de ma migraine. Je ne trouve que des occasions de faire naître le trouble et de l'augmenter dans ceux dont j'en attends la DISSIPATION. (Proudh.)

— Action de dissiper l'argent, de le prodigier follement : Ce qui est dans les grands splendeurs, somptuosité, est DISSIPATION, folie, ineptie, chez les particuliers. (La Bruy.) — Étranger qui se perdent et les richesses se dissipent dans la DISSIPATION. Se plaire dans la DISSIPATION. La DISSIPATION mène à tous les vices.

— Distraction volontaire, qui empêche le travail ou le calme de l'esprit : La DISSIPATION est le propre des foibles. Le vrai goût de recueillir dans l'esprit ; le vrai vis de DISSIPATION depuis que je suis à Paris. (Voltaire.) La DISSIPATION empêche de méditer. (Mme de Genlis.) Récréation, amusement destiné à reposer l'esprit : Il vous faut de la DISSIPATION. (Voltaire.)

— Antonymes. Économe, épargne, parcimonie. — Application, attention, réflexion. — DISSIPÉ, ÉE (diss-si-pé) part. passé du DISSIPER. Évaporé : Odeur DISSIPÉE. Vapeurs DISSIPÉES. Il qui est disparu ; qu'on a fait cesser : Quand j'arrivai, son mal de tête était un peu DISSIPÉ. Il dispersé, disséminé : Les rassemblements ne peuvent être DISSIPÉS que par la force. L'armée, plus DISSIPÉE que vaincue, se retira presque tout entière à Vézins. (Montesquieu.) — DISSIPER, verbe. Événement d'eau profonde. Ce qui se passe ici n'est que le train du monde. Vous vous êtes trompé jusqu'à ce triste jour. En vous imaginant qu'on vous faisait la cour. Ce n'était point à vous, c'était à vos richesses ; On voulait parler vos diables, vos bagages ; On trouvait tout chez vous, on n'y trouve plus rien. Et l'on perd ses amis en perdant tout son bien. Le monde est ainsi fait ; j'en ai l'expérience : Suivez donc le torrent et prenez patience.

DISSIPÉ, ÉE (diss-si-pé) part. passé du DISSIPER. Évaporé : Odeur DISSIPÉE. Vapeurs DISSIPÉES. Il qui est disparu ; qu'on a fait cesser : Quand j'arrivai, son mal de tête était un peu DISSIPÉ. Il dispersé, disséminé : Les rassemblements ne peuvent être DISSIPÉS que par la force. L'armée, plus DISSIPÉE que vaincue, se retira presque tout entière à Vézins. (Montesquieu.) — DISSIPER, verbe. Événement d'eau profonde. Ce qui se passe ici n'est que le train du monde. Vous vous êtes trompé jusqu'à ce triste jour. En vous imaginant qu'on vous faisait la cour. Ce n'était point à vous, c'était à vos richesses ; On voulait parler vos diables, vos bagages ; On trouvait tout chez vous, on n'y trouve plus rien. Et l'on perd ses amis en perdant tout son bien. Le monde est ainsi fait ; j'en ai l'expérience : Suivez donc le torrent et prenez patience.

DISSIPATEUR, ANTE adj. (diss-si-pa-teur, -trice — rad. dissip-er). Qui entraîne la dissipation. Tout tendait à écarter de leur jeune imagination toute idée dangereuse et dissipante. (J. de Maistre.)

DISSIPATEUR, TRICE s. (diss-si-pa-teur, -trice — rad. dissip-er). Celui, celle qui prodigue follement sa fortune : C'est un DISSIPATEUR effréné. On a dit des DISSIPATEURS qu'ils avaient et dégradé tout jusqu'au ciel, comme les autruches. (Lamoignon-Vayer.) Un roi prodigue est le DISSIPATEUR des richesses de la nation. (Grimm.) Le DISSIPATEUR, dans un équipage doré, passe en fondamment et plein d'indifférence devant l'hôpital où peut-être il ira mourir. (Denne-Baron.) Quelle misère plus pesante et plus honteuse que celle d'un DISSIPATEUR ruiné par ses profusions ! (Lafontaine.) Dans de plus nobles des générosités, Diderot dépensait ses idées avec l'insouciance d'un riche DISSIPATEUR. (L. Blanc.)

Je ne souffrirai pas qu'on trompe ma maîtresse, qu'elle épouse un joueur, un petit brelanier, un franc dissipateur.... REGNARD. — Par ext. Cause de prodigalité : Le jeu est le DISSIPATEUR des biens et des richesses, la perte du temps et l'éteinte de l'innocence. (J.-J. Rousseau.)

— Adjectif. Ce jeune homme est débouché et DISSIPATEUR. Les enfants du riche sont-ils tous oisifs, débouchés, DISSIPATEURS ? (Thiers.) — Par ext. En parlant des choses : Essentiellement DISSIPATRICES, les premières impressions, de même que les jeunes gens, ou-

peut leurs forêts à blanc au lieu de les aménager. (Balz.) — Syn. Dissipateur, dépensier, prodigue. V. DÉPENSIER. — Antonymes. Économe, bon ménager, parcimonieux.

DISSIPATEUR (Ls), comédie de Destouches, imprimée en 1736 et jouée en 1737, est un comédien qui fut représentée à Paris qu'en 1753. Les comédiens avaient d'abord refusé cette pièce, qui est le meilleur ouvrage de l'auteur après le *Philosophe marié* et le *Glorieux*. Cette pièce, dit un contemporain, devait être jouée dès 1736, mais elle souffrit une suspension ordonnée et qu'obtint un homme de robe qui crut que Destouches l'avait en vue dans son principal personnage. Elle fut cependant imprimée cette même année et jouée en 1737 sur tous les théâtres de province. En 1753, elle n'obtint à la Comédie-Française que six représentations sans beaucoup de succès, mais l'auteur l'ayant retouchée, elle en eut à toutes ses reprises un assez satisfaisant, et qui s'est toujours soutenu jusqu'à nos jours.

Il y a beaucoup à dire sur le fond de cette comédie, dont les moyens blessent les convenances. Si la morale ne peut en avouer divers ressorts, le goût des plus fins connaisseurs accepte plusieurs jolies scènes, une vérification agréable et un dénouement intéressant. Destouches dit, dans la préface de cette pièce, qu'il n'a travaillé sur aucun modèle, et que la nature lui a fourni ce sujet. Cette prétention est un gros mensonge, qui passa sans réclamation. Le *Dissipateur* n'est réellement qu'une comédie de Shakespeare (alors peu connu en France) ; c'est le *Timon d'Athènes*, composition où le grand William a présenté avec beaucoup de vérité et de charme, les folies d'un dissipateur, sa ruine et l'ingratitude de ses amis. Timon donne avec profusion une fête à des amis qui l'acablent de flatteries ; un seul convive, un philosophe, ne prend pas un peu de temps en temps, pour lui faire des reproches ; par les injures qu'il distribue aux parasites, aux courtisans de la richesse. Au second acte, la ruine de Timon commence ; son intendant l'en avertit, mais il ne s'inquiète pas ; il a des amis, et il compte sur eux. L'épave de leur dévouement à lieu dans le troisième acte ; chacun trouve un prétexte, une raison, un subterfuge qui le dispense de payer de retour. Que faire ? Timon cache son désespoir, et invite ses amis à un dîner splendide ; ils accourent alors qu'il a voulu les éprouver ; ils accourent chez lui, et ils font de nouvelles protestations de dévouement. On découvre les plats, tous sont vides, et Timon les jette à la tête des convives en les chassant.

Voici quelques vers de cette scène, imitée par Destouches. C'est un ami qui parle à Timon, le Timon de Shakespeare : *Médisant, croyez-moi, c'est un prétexte profond. Ce qui se passe ici n'est que le train du monde. Vous vous êtes trompé jusqu'à ce triste jour. En vous imaginant qu'on vous faisait la cour. Ce n'était point à vous, c'était à vos richesses ; On voulait parler vos diables, vos bagages ; On trouvait tout chez vous, on n'y trouve plus rien. Et l'on perd ses amis en perdant tout son bien. Le monde est ainsi fait ; j'en ai l'expérience : Suivez donc le torrent et prenez patience.*

Destouches a mis de l'ordre dans l'intrigue de Shakespeare, dont il a tiré de beaux effets son embrouillé ; il a inventé de nouveaux ressorts et élagué des détails trop crus pour la scène française ; mais il a eu le tort de n'avoir pas su tirer tout le parti possible de quelques traits d'observation qui ont été traduits des situations ; ainsi, la scène des amis dans la pièce française est froide et révoltante. Toutefois, il a parfaitement rendu la scène où l'intendant de Timon, seul domestique qui lui soit resté fidèle, apporte à son maître le peu d'or qu'il a pu recueillir.

Destouches a commis un autre larcin ; il a transporté dans le troisième acte du *Dissipateur* une grande partie des combinaisons du *Retour imprévu*, de Regnard ; mais, en se rapprochant de son modèle, il lui est resté inférieur ; son comique est moins piquant et moins naturel. Ruiner un homme puissamment riche dans l'espace de vingt-quatre heures, c'était là une action que, pour vraisemblable. L'auteur s'est tiré d'embarras en présentant son personnage déjà engagé dans une situation périlleuse ; il a fait connaître les raisons et les incidences qui l'avaient créée, par des récits, non par des faits actuels. Il y a cependant une intrigue, Julie, la veuve que le dissipateur doit épouser, veut corriger son amant de ses prodiges. De concert avec sa soubrette, elle imagine de s'emparer de toute sa fortune dans une partie de jeu, où tout est perdu en effet. Les intentions du *Homme à la mode* (de second titre de la pièce) sont connues du dissipateur. Ce personnage est un caractère partagé entre la prudence et la tendresse, et ses manœuvres contribuent au salut d'un jeune homme aimable que d'indignes flatteurs ont aveuglé. Ce caractère était très-difficile à tracer ; Julie ne devait ruiner Cléon que pour rétablir ensuite sa fortune. L'auteur a fort bien surmonté cette difficulté. Cependant les ruses qu'emploient Julie et Finette pour profiter des profusions du dissipateur répugnent aux principes de la plus saine morale. En tout cas, Julie compromet sa grande réputation de sa-

gesse en exposant tout son bien dans une partie de jeu ; si elle a joué à coup sûr, il est fâcheux qu'une femme honnête sache des secrets pareils. — Geronte, l'oncle de Cléon, a une physiognomie particulière. C'est un avare rusé d'après l'Harpagon de Molière ; la théorie de Geronte sur l'avarie peut être considérée comme un modèle, et le rôle est plein de détails comiques. C'est ainsi que dans une scène, imitée d'ailleurs de Regnard, on fait accourir à l'oncle que son neveu s'est amendé, et que le bruit des convives, dans la salle voisine, est une dispute de savants.

Le *Dissipateur* n'est pas favorablement jugé par La Harpe, qui regarde le fond de la pièce comme faux et comme contraire au bon sens. « Quelle idée, dit-il, que celle d'une femme qui, pour corriger son amant de prodigalité, projette de s'emparer de toute sa fortune, et à venir à bout dans un jour ! Quel homme a jamais perdu, dans une partie de jeu avec sa maîtresse, argent, billets, contrats, meubles, carrosse, hôtel, enfin tout ce qu'il possède ? »

DISSIPATION s. f. (diss-si-pa-si-on — rad. dissip-er). Évaporation, déperdition : Ces deux dissipations ont entraîné la DISSIPATION des esprits animés. (Acad.) — Action de faire cesser, de faire disparaître : J'espère beaucoup dans ce remède pour la DISSIPATION de ma migraine. Je ne trouve que des occasions de faire naître le trouble et de l'augmenter dans ceux dont j'en attends la DISSIPATION. (Proudh.)

— Action de dissiper l'argent, de le prodigier follement : Ce qui est dans les grands splendeurs, somptuosité, est DISSIPATION, folie, ineptie, chez les particuliers. (La Bruy.) — Étranger qui se perdent et les richesses se dissipent dans la DISSIPATION. Se plaire dans la DISSIPATION. La DISSIPATION mène à tous les vices.

— Distraction volontaire, qui empêche le travail ou le calme de l'esprit : La DISSIPATION est le propre des foibles. Le vrai goût de recueillir dans l'esprit ; le vrai vis de DISSIPATION depuis que je suis à Paris. (Voltaire.) La DISSIPATION empêche de méditer. (Mme de Genlis.) Récréation, amusement destiné à reposer l'esprit : Il vous faut de la DISSIPATION. (Voltaire.)

— Antonymes. Économe, épargne, parcimonie. — Application, attention, réflexion. — DISSIPÉ, ÉE (diss-si-pé) part. passé du DISSIPER. Évaporé : Odeur DISSIPÉE. Vapeurs DISSIPÉES. Il qui est disparu ; qu'on a fait cesser : Quand j'arrivai, son mal de tête était un peu DISSIPÉ. Il dispersé, disséminé : Les rassemblements ne peuvent être DISSIPÉS que par la force. L'armée, plus DISSIPÉE que vaincue, se retira presque tout entière à Vézins. (Montesquieu.)

DISSIPER, verbe. Événement d'eau profonde. Ce qui se passe ici n'est que le train du monde. Vous vous êtes trompé jusqu'à ce triste jour. En vous imaginant qu'on vous faisait la cour. Ce n'était point à vous, c'était à vos richesses ; On voulait parler vos diables, vos bagages ; On trouvait tout chez vous, on n'y trouve plus rien. Et l'on perd ses amis en perdant tout son bien. Le monde est ainsi fait ; j'en ai l'expérience : Suivez donc le torrent et prenez patience.

DISSIPÉ, ÉE (diss-si-pé) part. passé du DISSIPER. Évaporé : Odeur DISSIPÉE. Vapeurs DISSIPÉES. Il qui est disparu ; qu'on a fait cesser : Quand j'arrivai, son mal de tête était un peu DISSIPÉ. Il dispersé, disséminé : Les rassemblements ne peuvent être DISSIPÉS que par la force. L'armée, plus DISSIPÉE que vaincue, se retira presque tout entière à Vézins. (Montesquieu.)

DISSIPATEUR, ANTE adj. (diss-si-pa-teur, -trice — rad. dissip-er). Qui entraîne la dissipation. Tout tendait à écarter de leur jeune imagination toute idée dangereuse et dissipante. (J. de Maistre.)

DISSIPATEUR, TRICE s. (diss-si-pa-teur, -trice — rad. dissip-er). Celui, celle qui prodigue follement sa fortune : C'est un DISSIPATEUR effréné. On a dit des DISSIPATEURS qu'ils avaient et dégradé tout jusqu'au ciel, comme les autruches. (Lamoignon-Vayer.) Un roi prodigue est le DISSIPATEUR des richesses de la nation. (Grimm.) Le DISSIPATEUR, dans un équipage doré, passe en fondamment et plein d'indifférence devant l'hôpital où peut-être il ira mourir. (Denne-Baron.) Quelle misère plus pesante et plus honteuse que celle d'un DISSIPATEUR ruiné par ses profusions ! (Lafontaine.) Dans de plus nobles des générosités, Diderot dépensait ses idées avec l'insouciance d'un riche DISSIPATEUR. (L. Blanc.)

Je ne souffrirai pas qu'on trompe ma maîtresse, qu'elle épouse un joueur, un petit brelanier, un franc dissipateur.... REGNARD. — Par ext. Cause de prodigalité : Le jeu est le DISSIPATEUR des biens et des richesses, la perte du temps et l'éteinte de l'innocence. (J.-J. Rousseau.)

— Adjectif. Ce jeune homme est débouché et DISSIPATEUR. Les enfants du riche sont-ils tous oisifs, débouchés, DISSIPATEURS ? (Thiers.) — Par ext. En parlant des choses : Essentiellement DISSIPATRICES, les premières impressions, de même que les jeunes gens, ou-

peut leurs forêts à blanc au lieu de les aménager. (Balz.) — Syn. Dissipateur, dépensier, prodigue. V. DÉPENSIER. — Antonymes. Économe, bon ménager, parcimonieux.

DISSIPATEUR (Ls), comédie de Destouches, imprimée en 1736 et jouée en 1737, est un comédien qui fut représentée à Paris qu'en 1753. Les comédiens avaient d'abord refusé cette pièce, qui est le meilleur ouvrage de l'auteur après le *Philosophe marié* et le *Glorieux*. Cette pièce, dit un contemporain, devait être jouée dès 1736, mais elle souffrit une suspension ordonnée et qu'obtint un homme de robe qui crut que Destouches l'avait en vue dans son principal personnage. Elle fut cependant imprimée cette même année et jouée en 1737 sur tous les théâtres de province. En 1753, elle n'obtint à la Comédie-Française que six représentations sans beaucoup de succès, mais l'auteur l'ayant retouchée, elle en eut à toutes ses reprises un assez satisfaisant, et qui s'est toujours soutenu jusqu'à nos jours.

Il y a beaucoup à dire sur le fond de cette comédie, dont les moyens blessent les convenances. Si la morale ne peut en avouer divers ressorts, le goût des plus fins connaisseurs accepte plusieurs jolies scènes, une vérification agréable et un dénouement intéressant. Destouches dit, dans la préface de cette pièce, qu'il n'a travaillé sur aucun modèle, et que la nature lui a fourni ce sujet. Cette prétention est un gros mensonge, qui passa sans réclamation. Le *Dissipateur* n'est réellement qu'une comédie de Shakespeare (alors peu connu en France) ; c'est le *Timon d'Athènes*, composition où le grand William a présenté avec beaucoup de vérité et de charme, les folies d'un dissipateur, sa ruine et l'ingratitude de ses amis. Timon donne avec profusion une fête à des amis qui l'acablent de flatteries ; un seul convive, un philosophe, ne prend pas un peu de temps en temps, pour lui faire des reproches ; par les injures qu'il distribue aux parasites, aux courtisans de la richesse. Au second acte, la ruine de Timon commence ; son intendant l'en avertit, mais il ne s'inquiète pas ; il a des amis, et il compte sur eux. L'épave de leur dévouement à lieu dans le troisième acte ; chacun trouve un prétexte, une raison, un subterfuge qui le dispense de payer de retour. Que faire ? Timon cache son désespoir, et invite ses amis à un dîner splendide ; ils accourent alors qu'il a voulu les éprouver ; ils accourent chez lui, et ils font de nouvelles protestations de dévouement. On découvre les plats, tous sont vides, et Timon les jette à la tête des convives en les chassant.

Voici quelques vers de cette scène, imitée par Destouches. C'est un ami qui parle à Timon, le Timon de Shakespeare : *Médisant, croyez-moi, c'est un prétexte profond. Ce qui se passe ici n'est que le train du monde. Vous vous êtes trompé jusqu'à ce triste jour. En vous imaginant qu'on vous faisait la cour. Ce n'était point à vous, c'était à vos richesses ; On voulait parler vos diables, vos bagages ; On trouvait tout chez vous, on n'y trouve plus rien. Et l'on perd ses amis en perdant tout son bien. Le monde est ainsi fait ; j'en ai l'expérience : Suivez donc le torrent et prenez patience.*

Destouches a mis de l'ordre dans l'intrigue de Shakespeare, dont il a tiré de beaux effets son embrouillé ; il a inventé de nouveaux ressorts et élagué des détails trop crus pour la scène française ; mais il a eu le tort de n'avoir pas su tirer tout le parti possible de quelques traits d'observation qui ont été traduits des situations ; ainsi, la scène des amis dans la pièce française est froide et révoltante. Toutefois, il a parfaitement rendu la scène où l'intendant de Timon, seul domestique qui lui soit resté fidèle, apporte à son maître le peu d'or qu'il a pu recueillir.

Destouches a commis un autre larcin ; il a transporté dans le troisième acte du *Dissipateur* une grande partie des combinaisons du *Retour imprévu*, de Regnard ; mais, en se rapprochant de son modèle, il lui est resté inférieur ; son comique est moins piquant et moins naturel. Ruiner un homme puissamment riche dans l'espace de vingt-quatre heures, c'était là une action que, pour vraisemblable. L'auteur s'est tiré d'embarras en présentant son personnage déjà engagé dans une situation périlleuse ; il a fait connaître les raisons et les incidences qui l'avaient créée, par des récits, non par des faits actuels. Il y a cependant une intrigue, Julie, la veuve que le dissipateur doit épouser, veut corriger son amant de ses prodiges. De concert avec sa soubrette, elle imagine de s'emparer de toute sa fortune dans une partie de jeu, où tout est perdu en effet. Les intentions du *Homme à la mode* (de second titre de la pièce) sont connues du dissipateur. Ce personnage est un caractère partagé entre la prudence et la tendresse, et ses manœuvres contribuent au salut d'un jeune homme aimable que d'indignes flatteurs ont aveuglé. Ce caractère était très-difficile à tracer ; Julie ne devait ruiner Cléon que pour rétablir ensuite sa fortune. L'auteur a fort bien surmonté cette difficulté. Cependant les ruses qu'emploient Julie et Finette pour profiter des profusions du dissipateur répugnent aux principes de la plus saine morale. En tout cas, Julie compromet sa grande réputation de sa-

gesse en exposant tout son bien dans une partie de jeu ; si elle a joué à coup sûr, il est fâcheux qu'une femme honnête sache des secrets pareils. — Geronte, l'oncle de Cléon, a une physiognomie particulière. C'est un avare rusé d'après l'Harpagon de Molière ; la théorie de Geronte sur l'avarie peut être considérée comme un modèle, et le rôle est plein de détails comiques. C'est ainsi que dans une scène, imitée d'ailleurs de Regnard, on fait accourir à l'oncle que son neveu s'est amendé, et que le bruit des convives, dans la salle voisine, est une dispute de savants.

Le *Dissipateur* n'est pas favorablement jugé par La Harpe, qui regarde le fond de la pièce comme faux et comme contraire au bon sens. « Quelle idée, dit-il, que celle d'une femme qui, pour corriger son amant de prodigalité, projette de s'emparer de toute sa fortune, et à venir à bout dans un jour ! Quel homme a jamais perdu, dans une partie de jeu avec sa maîtresse, argent, billets, contrats, meubles, carrosse, hôtel, enfin tout ce qu'il possède ? »

DISSIPATION s. f. (diss-si-pa-si-on — rad. dissip-er). Évaporation, déperdition : Ces deux dissipations ont entraîné la DISSIPATION des esprits animés. (Acad.) — Action de faire cesser, de faire disparaître : J'espère beaucoup dans ce remède pour la DISSIPATION de ma migraine. Je ne trouve que des occasions de faire naître le trouble et de l'augmenter dans ceux dont j'en attends la DISSIPATION. (Proudh.)

— Action de dissiper l'argent, de le prodigier follement : Ce qui est dans les grands splendeurs, somptuosité, est DISSIPATION, folie, ineptie, chez les particuliers. (La Bruy.) — Étranger qui se perdent et les richesses se dissipent dans la DISSIPATION. Se plaire dans la DISSIPATION. La DISSIPATION mène à tous les vices.

— Distraction volontaire, qui empêche le travail ou le calme de l'esprit : La DISSIPATION est le propre des foibles. Le vrai goût de recueillir dans l'esprit ; le vrai vis de DISSIPATION depuis que je suis à Paris. (Voltaire.) La DISSIPATION empêche de méditer. (Mme de Genlis.) Récréation, amusement destiné à reposer l'esprit : Il vous faut de la DISSIPATION. (Voltaire.)

— Antonymes. Économe, épargne, parcimonie. — Application, attention, réflexion. — DISSIPÉ, ÉE (diss-si-pé) part. passé du DISSIPER. Évaporé : Odeur DISSIPÉE. Vapeurs DISSIPÉES. Il qui est disparu ; qu'on a fait cesser : Quand j'arrivai, son mal de tête était un peu DISSIPÉ. Il dispersé, disséminé : Les rassemblements ne peuvent être DISSIPÉS que par la force. L'armée, plus DISSIPÉE que vaincue, se retira presque tout entière à Vézins. (Montesquieu.)

DISSIPER, verbe. Événement d'eau profonde. Ce qui se passe ici n'est que le train du monde. Vous vous êtes trompé jusqu'à ce triste jour. En vous imaginant qu'on vous faisait la cour. Ce n'était point à vous, c'était à vos richesses ; On voulait parler vos diables, vos bagages ; On trouvait tout chez vous, on n'y trouve plus rien. Et l'on perd ses amis en perdant tout son bien. Le monde est ainsi fait ; j'en ai l'expérience : Suivez donc le torrent et prenez patience.

DISSIPÉ, ÉE (diss-si-pé) part. passé du DISSIPER. Évaporé : Odeur DISSIPÉE. Vapeurs DISSIPÉES. Il qui est disparu ; qu'on a fait cesser : Quand j'arrivai, son mal de tête était un peu DISSIPÉ. Il dispersé, disséminé : Les rassemblements ne peuvent être DISSIPÉS que par la force. L'armée, plus DISSIPÉE que vaincue, se retira presque tout entière à Vézins. (Montesquieu.)

DISSIPATEUR, ANTE adj. (diss-si-pa-teur, -trice — rad. dissip-er). Qui entraîne la dissipation. Tout tendait à écarter de leur jeune imagination toute idée dangereuse et dissipante. (J. de Maistre.)

DISSIPATEUR, TRICE s. (diss-si-pa-teur, -trice — rad. dissip-er). Celui, celle qui prodigue follement sa fortune : C'est un DISSIPATEUR effréné. On a dit des DISSIPATEURS qu'ils avaient et dégradé tout jusqu'au ciel, comme les autruches. (Lamoignon-Vayer.) Un roi prodigue est le DISSIPATEUR des richesses de la nation. (Grimm.) Le DISSIPATEUR, dans un équipage doré, passe en fondamment et plein d'indifférence devant l'hôpital où peut-être il ira mourir. (Denne-Baron.) Quelle misère plus pesante et plus honteuse que celle d'un DISSIPATEUR ruiné par ses profusions ! (Lafontaine.) Dans de plus nobles des générosités, Diderot dépensait ses idées avec l'insouciance d'un riche DISSIPATEUR. (L. Blanc.)

Je ne souffrirai pas qu'on trompe ma maîtresse, qu'elle épouse un joueur, un petit brelanier, un franc dissipateur.... REGNARD. — Par ext. Cause de prodigalité : Le jeu est le DISSIPATEUR des biens et des richesses, la perte du temps et l'éteinte de l'innocence. (J.-J. Rousseau.)

— Adjectif. Ce jeune homme est débouché et DISSIPATEUR. Les enfants du riche sont-ils tous oisifs, débouchés, DISSIPATEURS ? (Thiers.) — Par ext. En parlant des choses : Essentiellement DISSIPATRICES, les premières impressions, de même que les jeunes gens, ou-

peut leurs forêts à blanc au lieu de les aménager. (Balz.) — Syn. Dissipateur, dépensier, prodigue. V. DÉPENSIER. — Antonymes. Économe, bon ménager, parcimonieux.

DISSIPATEUR (Ls), comédie de Destouches, imprimée en 1736 et jouée en 1737, est un comédien qui fut représentée à Paris qu'en 17

